



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Commission des Lois constitutionnelles,
de la législation et de l'administration générale
de la République

Le Président

Paris, le 21 décembre 2012

A M. Jean-Marc Bailleul
Secrétaire général du SCSI
55 rue de Lyon
75012 Paris

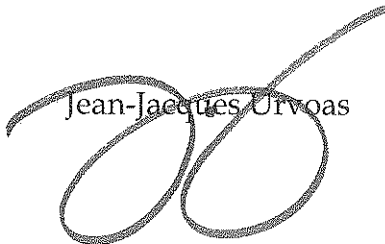
Monsieur le Secrétaire général, *cha Jean-Marc,*

En réponse à ma sollicitation dans le cadre de la mission d'évaluation du cadre juridique applicable aux services de renseignement, vous avez bien voulu lancer une importante consultation au sein de votre syndicat afin de produire la meilleure réflexion possible pour le mois de janvier 2013. Je vous remercie pour cette initiative.

Vous avez déjà su, par le passé, faire preuve d'indépendance et d'esprit critique en vous opposant, seul, à la réforme du renseignement initiée par le précédent Président de la République. Aussi, je ne doute pas que le fruit de votre travail nous permettra de progresser dans la connaissance de l'information générale et des réformes envisageables.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à ma sincère considération.

Bon à vous


Jean-Jacques Urvoas